

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique : Demande d'obtention d'une concession d'hydrocarbure liquides ou gazeux dite "concession de Montplonne"

**De :** monique CHAPLIER <mmj.cv@orange.fr>

**Date :** 26/09/2020 15:55

**Pour :** pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint le résumé des observations que je souhaite joindre au dossier de l'enquête publique

Cordialement

Monique CHAPLIER

55240 DOMMARY-BARONCOURT

--- Pièces jointes : 

---

Montplonne.pdf

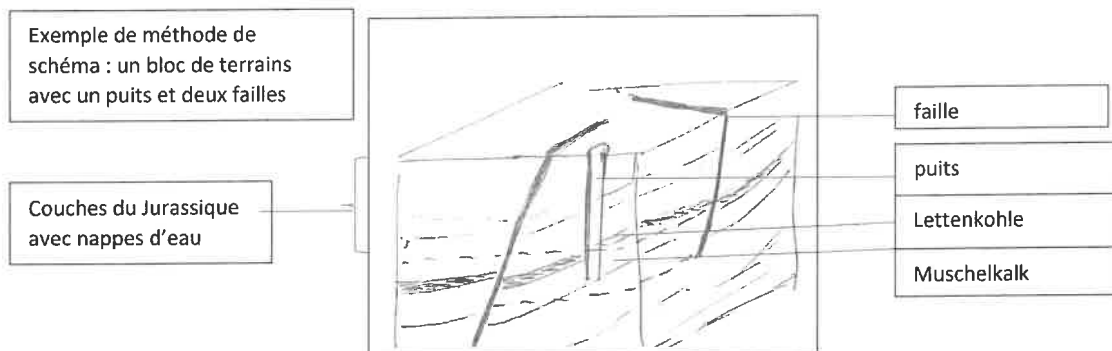
30 octets

Le 26/09/2020

OBJET : Enquête publique : Demande d'obtention d'une concession d'hydrocarbure liquides ou gazeux dite "concession de Montplonne"

Observations – questions et propositions :

- 1- Un avis de prolongation de l'enquête publique concernant la « Demande d'obtention d'une concession d'hydrocarbure liquide ou gazeux dite concession de Pierre Maubeuge » est paru : prolongation jusqu'au 10/10/2020.
  - ⇒ Question : quel est le motif de non prolongation de l'enquête publique « Demande d'obtention d'une concession d'hydrocarbure liquides ou gazeux dite "concession de Montplonne" » ?
  - ⇒ Proposition : étant donné que cette concession dite de Montplonne touche sérieusement l'agglomération de Bar-le-Duc : prolonger cette enquête jusqu'au 10/10/2020 inclus
- 2- Une telle enquête est « publique » : chaque personne consultant le dossier doit donc être à même de comprendre l'essentiel des documents. Or, la géologie ne peut se faire sans schéma structural. La coupe stratigraphique et lithologique aurait dû être présentée en premier pour pouvoir situer systèmes, séries et étages cités.
  - ⇒ Question : Pourquoi les géologues (dont Franck HANOT spécialiste du Bassin Parisien et ayant fait des études à Nancy) n'ont-ils pas présenté des schémas en 3D réalisables à la main pour faciliter la compréhension du public (schémas accessibles par Pierre MAUBEUGE qui n'avait pas à sa disposition les méthodes sismiques 3D actuelles.
  - ⇒ Proposition : inclure de tels schémas sur lesquels des problèmes non abordés peuvent apparaître (le BRGM de Nancy est sans doute capable d'en fournir)



- 3- Problème du devenir des puits après l'arrêt de l'exploitation. Le puits Montplonne 2 a été détubé. Un puits Montplonne 2 bis sera creusé. Chaque plate-forme comportera plusieurs puits. Après arrêt de l'exploitation les puits seront donc détubés, obturés par des bouchons de ciments et la cave remplie de « tout venant ».
  - ⇒ Question : Les nappes phréatiques du **JURASSIQUE** et du Trias, traversées par les puits, risquent de s'infiltrer le long des parois des puits et à l'intérieur des puits et, de ce fait peuvent être contaminées par différents minéraux propres aux roches ou par des éléments étrangers amenés par les ciments et autres « tout venant ». Comment assurer la protection des nappes d'eau souterraines dans ces conditions ? alors que les ressources en eau potable se raréfient plus que sérieusement ??
  - ⇒ Proposition : examiner les problèmes rencontrés dans d'autres sites miniers fermés en Lorraine et trouver d'autres solutions pour éviter la contamination des eaux souterraines.
- 4- Problème de la « réaction » des couches de roches quand gaz et liquides ont été retirés.
  - ⇒ Question : les « vides » occasionnés par les pompages vont produire des mouvements dans les roches : lesquels ?? affaissements ? glissements ? Ces glissements pourront-ils affecter l'agglomération de Bar-le-Duc ? ou d'autres zones habitées ?